



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

1. **Nom et Adresse** : VILLE de MURET – 27, rue Castelvielh - BP 60207 – 31605 Muret Cedex

2. **Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur le Maire -

3. **Type de procédure** : Marché à Procédure Adaptée MAPA n° 2011/072 F - Art 28 & 77 du C.M.P.

Objet du Marché : - Fourniture et Livraison d'Ouvrages (5 lots) pour la Médiathèque François Mitterrand de Muret -
Marchés à Bons de Commande.

1 - Lot littérature adultes

Romans, romans policiers, science-fiction, gros caractères, textes enregistrés, littérature en langue originale, poésie, théâtre

Montant Annuel minimum 8 000 € HT - Montant maximum 10 000 € HT

2 - Lot livres adultes documentaires et bandes dessinées :

Livres de philosophie, psychologie, sciences sociales, histoire, religion, informatique et bandes dessinées

Montant Annuel minimum 4 500 € HT - Montant maximum 8 000 € HT

3 - Lot documentaires adultes

Sciences, techniques, arts et loisirs, géographie, langues

Montant Annuel minimum 4 500 € HT - Montant maximum 8 000 € HT

4 - Lot livres jeunesse,

Fiction, documentaires et livres CD

Montant Annuel minimum 8 000 € HT - Montant maximum 15 000 € HT

5 - Lot rachat, achats ponctuels et urgents

Livres jeunesse et adultes

Montant Annuel minimum 4 000 € HT - Montant maximum 6 500 € HT

4. **Lieu d'exécution** : 31600 MURET

5. **Critères**

5.1. **Critères de sélection des CANDIDATURES** : Voir R.C.

- Régularité de la situation Juridique - Fiscale et Sociale - et Attestations d'assurance RC et RP en cours de validité -
- Garanties financières et capacités : Moyens (Humains/techniques/matériels) en rapport avec la spécificité des marchés - Compétences et qualifications professionnelles
- Références - Tableau des références pour des prestations de même nature et au moins de même importance que chacun des marchés à passer

5.2. **Critères d'attribution du MARCHE** :

- 1 - Valeur Technique de l'offre (Mémoire Technique permettant de juger l'aide technique apportée au choix des ouvrages ou documents divers) : 65 %.

- 2 – *Modalités d'exécution des prestations* : 25 %.
- 3 - *Prix des prestations (Importance du Taux de remise avec maximum légal de 9 %) : 10 %*
- 6. *Retrait du Dossier de Consultation* :
 - Retrait sur le site dématérialisé : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
- 7. *Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées* :
 - Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage – 27, rue Castelvieu - BP 60207 - 31605 Muret Cedex
- 8. *Durée du marché : marchés passés pour des périodes annuelles (année civile) (marchés reconductibles - durée maximum : 4 ans).*
- 9. *Conditions relatives au marché* : les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française.
- 10. *Conditions relatives aux garanties et cautionnement* : avance forfaitaire possible avec comme pour le marché, dépôt d'une garantie à 1^{ère} demande.
- 11. *Modalités essentielles de financement et de paiement* : *Financement sur le Budget de la Ville, Section de Fonctionnement - Règlement par mandat administratif en 30 jours maxi.*
- 12. *Date limite de réception des offres* : *Mercredi 07 décembre 2011 - 10 heures.*
- 13. *Délai de Validité des offres* : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 14. *Instance chargée des procédures de recours* :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 - ☎ 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr
- 15. *Précisions concernant les délais d'introduction des recours* : selon les dispositions du CDJA
 - * **référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché**
 - * **référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution**
 - * **recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet**
 - * **recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.**
- 16. *Date d'envoi du présent avis à la publication* : *Mardi 08 novembre 2011*